



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 312-2020
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.406

Déposée le : 03.12.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Egger (Hünibach, PS) (porte-parole)
Wildhaber (Rubigen, PS)
Gabi Schönenberger (Schwarzenburg, PS)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -

Enseignement de l'histoire coloniale et de l'esclavage suisses dans les écoles bernoises

Le tollé déclenché, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, par le meurtre brutal du citoyen George Floyd le 25 mai 2020 témoigne du changement rapide de prise de conscience qui s'opère actuellement au sein d'une large frange de la population mondiale quant à l'héritage du colonialisme et de l'esclavage. Un héritage qui concerne aussi la Suisse : selon l'état actuel de la recherche historique, proportionnellement au chiffre de sa population, notre pays a participé à l'esclavagisme transatlantique – perpétrant ainsi un crime contre l'humanité, tel que reconnu par la Conférence de Durban en 2001 – au même titre, sinon davantage, que les grandes puissances coloniales française, britannique, espagnole, portugaise ou néerlandaise. Dans une société post-migratoire, la question de savoir d'où vient une partie de notre prospérité en Suisse, ne se fera que plus pressante à l'avenir. Le domaine de l'enseignement joue donc ici un rôle fondamental.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Dans quelle mesure et sous quelles formes l'histoire coloniale et l'histoire de l'esclavage et du racisme sont-elles déjà inscrites aux plans d'études des cycles obligatoire et post-obligatoire ? L'implication active d'acteurs et actrices suisses dans ces chapitres de l'histoire est-elle mentionnée lors de cet enseignement ?
2. Le gouvernement est-il prêt à veiller à ce que la participation d'acteurs et d'actrices suisses dans presque toutes les activités liées à l'esclavagisme et au colonialisme soient intégrée aux plans d'étude du canton de Berne.
3. Comment le sujet du racisme est-il abordé de manière générale (et non pas uniquement en lien avec l'histoire coloniale) aux cycles obligatoire et post-obligatoire ? Et de quelles manières encourage-t-on un comportement antiraciste auprès des élèves ?

Destinataire
– Grand Conseil